

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise la réalisation d'aménagements et d'installations favorables à l'utilisation des modes de déplacement doux. L'ensemble du territoire communal est susceptible d'être concerné.

ORIGINE DE LA DEMANDE

De façon générale, les consultations villageoises et le groupe de travail 3 « mobilité » ont mis en avant des difficultés en ce qui concerne l'utilisation des modes doux.

Plusieurs projets du groupe de travail 3 « mobilité » vont d'ailleurs dans le sens d'améliorer l'utilisation des modes doux par des aménagements ou par une sensibilisation des habitants.

JUSTIFICATION DU PROJET

Dans le cadre du Plan interCommunal de Mobilité actuel, qui arrive à son terme, la commune a réalisé une série d'aménagements de l'espace public en faveur d'une mobilité plus conviviale.

Durant la consultation de la population, la nécessité de compléter ces aménagements en matière de modes doux a été soulignée à plusieurs reprises. Plusieurs lieux éligibles ont d'ailleurs été pressentis par les habitants.

La présente fiche permettra de réaliser l'aménagement de ces lieux.

Pour coordonner ces aménagements, la commune disposera d'une vision de la mobilité englobant tout son territoire. L'actuel ODR programme, en effet, la fiche-projet I. 5 « Réalisation d'un Plan Communal de Mobilité modes doux et schéma d'aménagement pour les usagers lents ».

OBJECTIFS VISÉS

Axe 1 - Cohésion sociale Renforcer le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain	Axe 2 - Qualité du cadre de vie Maintenir à Beauvechain l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature	Axe 3 - Mobilité Permettre à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain	Axe 4 - Agriculture et productions locales Perpétuer l'agriculture familiale à Beauvechain
<input checked="" type="checkbox"/> Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales <input type="checkbox"/> Développer des activités à destination des jeunes et des seniors et les relations intergénérationnelles <input type="checkbox"/> Développer du logement pour les habitants <input type="checkbox"/> Promouvoir l'emploi local <input type="checkbox"/> Sensibiliser à l'identité et à la mémoire	<input type="checkbox"/> Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité <input type="checkbox"/> Poursuivre la sensibilisation de la population et l'administration à la protection de l'environnement <input checked="" type="checkbox"/> Aménager des espaces publics conviviaux <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en valeur le patrimoine remarquable <input type="checkbox"/> Améliorer encore la gestion des eaux de surface et celle des inondations <input type="checkbox"/> Planter et fleurir	<input checked="" type="checkbox"/> Développer les modes doux <input checked="" type="checkbox"/> Développer d'autres alternatives à la voiture individuelle <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances	<input checked="" type="checkbox"/> Valoriser et respecter le travail des agriculteurs <input type="checkbox"/> Développer de nouvelles filières de transformation <input type="checkbox"/> Renforcer la coopération et services aux agriculteurs <input type="checkbox"/> Promouvoir et distribuer les produits locaux

Défis

Objectifs

Ces objectifs sont rencontrés parce que :

- le présent projet a, par essence, l'objectif de développer les modes doux. Il permet, en outre, de faire émerger des alternatives à la voiture individuelle,
- le réaménagement des voiries permettra :
 - d'améliorer la sécurité routière et de diminuer les nuisances (dépassements de vitesse, bruits...),
 - d'améliorer la convivialité des espaces publics grâce à un meilleur partage entre les différents usagers y compris, bien entendu, les agriculteurs,
- les voiries pavées, qui peuvent également faire l'objet d'aménagements, font partie du patrimoine viaire communal,
- l'amélioration du partage de la voirie entre les différents usagers favorise, dans une certaine mesure, l'utilisation des modes doux de préférence à la voiture ; de plus, il permet d'améliorer la sécurité routière en évitant les conflits entre les différents modes de transport sur l'espace public grâce à une bonne répartition des cheminements entre les différents modes de transport.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**Pilier environnemental**

En favorisant l'utilisation des modes doux, le projet permet de développer des alternatives à la voiture individuelle.

Pilier économique

Un des objectifs est de sécuriser et d'améliorer l'utilisation des modes doux au centre des villages. Cette amélioration est un moyen de renforcer l'attractivité des petits commerces et services se trouvant dans les centres de village.

Pilier social

- De même, en sécurisant et en améliorant l'utilisation des modes doux au centre des villages, l'appropriation de l'espace public par les habitants et la convivialité des villages, y compris pour les personnes ne disposant pas d'une voiture, est favorisée.
- Impact bénéfique pour la santé de l'emploi de modes de circulation doux (trajets à pied ou à vélo).

Pilier culturel

- Des synergies peuvent être envisagées avec le réseau de promenades développé par la commune et permettant de découvrir le patrimoine culturel de Beauvechain.
- Entretien des voiries pavées faisant partie du patrimoine viaire.

LOCALISATION / STATUT AU PLAN DE SECTEUR / STATUT DE PROPRIÉTÉ / TÂCHES À RÉALISER / ESTIMATION GLOBALE DU COÛT / PROGRAMME DE RÉALISATION / ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER / ETAT DU DOSSIER / PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

A définir ultérieurement, lors de disponibilités.